

Etterbeek, le 6 octobre 2023

**Concerne : Réforme des collectes par la Région de Bruxelles - Harmonisation dans le quartier Jourdan**

Madame, Monsieur,

Nous vous avons écrit le 15 mai dernier pour évoquer l'initiative de la Région bruxelloise de modifier les collectes des sacs-poubelles et de rendre le tri des déchets alimentaires obligatoire. À la suite des répercussions observées sur le terrain, l'administration communale avait décidé, à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf, de temporairement suspendre la verbalisation des sorties de sacs poubelles hors des horaires de mise à la collecte, et ce tant que des solutions opérationnelles favorables aux intérêts des Etterbeekois n'étaient pas obtenues.

Pour y arriver, le bourgmestre, en sa qualité de responsable de la propreté publique, a entamé des discussions avec l'agence Bruxelles-Propreté et avec le ministre Alain Maron. Les voiries composant le quartier Jourdan présentaient des horaires de mise à la collecte différents. Pour améliorer la collecte des ordures ménagères et la propreté générale du quartier, nous avons demandé une harmonisation des horaires de mise à la collecte **Pour votre quartier et pour votre rue, la demande d'harmonisation des heures de mise à la collecte a été acceptée.**

Un nouvel horaire sera désormais **instauré dès le LUNDI 9 OCTOBRE** :

**Tous les sacs : lundi, de 18h à 20h**

**Sacs blancs seulement : jeudi, de 18h à 20h**

Sont concernées :

- La rue Gray : du n°1 au n°37
- La chaussée de Wavre : du n°396 au n°456

Ce changement s'inscrit dans la volonté d'Etterbeek de rendre plus harmonieuse la collecte entre les différentes rues du quartier, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Nous répondons ainsi à une préoccupation observée depuis la réforme de mai dernier qui causait plusieurs problèmes à nos équipes de terrain.

Les négociations ayant abouti positivement et les demandes des habitants se faisant de plus en plus nombreuses pour lutter contre différentes incivilités observées depuis mai, la reprise des sanctions administratives se fera parallèlement.

Nous vous invitons d'ailleurs à nous signaler tout problème observé afin que nous puissions intervenir dès que nous pourrons le faire. **Une seule adresse, un seul numéro de téléphone** : 080025755 ou [proprete@etterbeek.brussels](mailto:proprete@etterbeek.brussels).

Restant sincèrement à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La secrétaire communale,

Annick Petit

Le bourgmestre  
en charge de la propreté publique,

Vincent De Wolf